

Accès à la qualification

Aux métiers du sport



CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Objectifs :

- Vous permettre de découvrir l'environnement professionnel et valider votre projet professionnel
- Vous préparer à entrer dans un cursus qualifiant dans le secteur de l'animation ou du loisir, ou du sport
- Vous sensibiliser à l'ensemble des compétences et connaissances liées à l'animation et à l'encadrement des activités sportives

Conditions d'accès :

- Pas de limite d'âge
- Vous justifiez d'une réelle motivation pour l'encadrement des activités
- Vous avez une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale
- Vous pouvez vous présenter aux épreuves de sélection (Ecrits, entretien de motivation...)

Contenu :

- Mise à niveau des connaissances générales en relation avec le métier
- Perfectionnement technique, animation, communication
- Travail sur le projet professionnel et Mise en situation professionnelle

Déroulement :

L'Accès à la Qualification est organisé selon l'alternance suivante :

- Du lundi au vendredi, excepté le mercredi, en centre de formation (environ 400h)
- Mercredi et vacances scolaires, en entreprise (environ 192h)

Financement et statut :

- Statut : Stagiaire de la formation professionnelle
- Financement : Conseil Régional d'Île de France (14 places)

Dates de formation :

- Nous contacter



7, rue Roland Martin Bat D
94500 Champigny sur Marne
Tél : 01 48 85 08 32 Fax: 01 48 85 16 98
aps@actionpreventionsport.fr
www.actionpreventionsport.fr

